



DEUXIEME SÉANCE

Le 16/06/2026 A 12H15, la commission d'appel d'offres, conformément à la décision de l'ordonnateur désignant Le maître d'ouvrage président de la commission d'ouverture des plis N^o : 13/2024/DRIO et la décision du maître d'ouvrage désignant les membres de ladite commission N 170/DPI/ Nador composée comme suit :

M. MOHAMED AMINE ABDELLKHALEKI	Chef de Service Provincial des Vérifications à la DPI de Nador	- Président ;
M. OUAHID BENYOUNES	Chef Service Provincial des Ressources par intérim à la DPI de Nador	- Membre ;
M. ELBAROUDI ABDELKARIM	Chef de la Section du Budget et Equipement à la DPI de Nador	- Membre;
M. OUALID ELHADDADI	Représentant de la Trésorerie Générale du Royaume	- Membre ;

La commission d'appel d'offres reprend la séance.

La commission s'assure de l'existence de la lettre ayant servi de moyen d'invitation du concurrent concerné.

La commission examine les pièces et la réponse reçues, les accepte et décide de proposer au maître d'ouvrage de retenir l'offre du concurrent ayant présenté l'offre la plus avantageuse, qui est présentée par la société STE **AMC PROJECT** pour un montant de

En chiffres : **1 437 896,12dhs TTC**

En lettres : **Un Million Quatre Cent Trente-Sept Mille Huit Cent Quatre-Vingt -Seize Dirhams Et Douze Cts TTC.**

Fait à Nador, le : 16/06/2026

Le président :
M. MOHAMED AMINE ABDELLKHALEKI



Chef de Service
des Vérifications - Nador
Signé: Mohamed Amin
ABDELLKHALEKI

LES MEMBRES :

M. OUAHID BENYOUNES

M. ELBAROUDI ABDELKARIM

M.
OUALID ELHADDADI